

AVIS DU CMF

AGREMENT DE L'ACQUISITION D'UNE PROPORTION DU CAPITAL D'UNE SOCIETE DE GESTION ENTRAINANT LE CONTROLE DE CELLE-CI

HELION CAPITAL

Société de gestion de portefeuilles de valeurs Mobilières pour le compte de tiers

Agrément du CMF n° 02-2010 du 17 février 2010

Adresse : 17, rue du Libéria - 1002 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 30 août 2016, d'octroyer son agrément à Monsieur Anis AYACHI pour l'acquisition d'une proportion de 41,98% du capital de la société de gestion HELION CAPITAL.